

Can 2017/Au terme de la 3e étape du Mascot'Tour Librevillois, Akandais et Owendois déjà dans la fièvre



Samba et sa troupe à l'œuvre lors de la soirée de Libreville.



Samba au cœur du CES d'Awoungou (Owendo).

MIKOLO-MIKOLO
Libreville/Gabon

LE football est considéré comme une religion, un opium, par de nombreux peuples à travers la planète. Les populations des communes de Libreville, Akanda et Owendo au Gabon, en prévision de l'organisation de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations (Can Total, Gabon-2017), ne dérogent pas à cette tradition. Elles l'ont fait savoir lors de la réception, pendant deux jours, de Samba, la mascotte de cette prochaine fête continentale du football qui va regrouper seize équipes. Notamment celle du Gabon : les Panthères. « Libreville a été la troisième étape du Mascot'Tour et nous avons été très heureux de présenter Samba, la mascotte de la Can Total, Gabon 2017, à la capitale de notre pays. Samba s'est senti chez lui... », a indiqué Sara Lanoix, tête de proue de la caravane à travers les quatre sites devant abriter les rencontres de la prochaine Can de football. En sillonnant plusieurs artères, rues et ruelles de Libreville et ses environs (Akanda et Owendo), en dépit des bouchons monstres qui sont le lot quotidien des usagers de ses localités, les organisateurs du Mascot'Tour, ainsi que Samba et sa troupe, ont clos leur troisième étape par un show musical, à l'esplanade de l'hôtel Mont de Cristal, face au commissariat central. Ils ont pu apprécier déjà le degré d'implication des férus de notre football. Lesquels n'attendent plus que le coup d'envoi, le 14 janvier prochain, de la Can Total, Gabon 2017. Avec un certain Gabon/Guinée Bissau en ouverture. Au stade de l'Amitié dont la

mue se fait avec empressement. Particulièrement l'aire de jeu qui semble ne pas donner des palpitations aux artisans de cette grand-messe du football africain. Notamment le Cocan, qui se montre également rassurant quant à la qualité des infrastructures hôtelières, sanitaires et sécuritaires, ainsi que les principales artères de Libreville et ses environs. Le gouverneur de la province de l'Estuaire, Diderot Kebila Moutsinga, au nom de ses administrés qui ont déjà vécu cet événement sportif en 2012, ne se fait pas la bile quant à la réussite de la « Can Total, Gabon 2017 », dans son giron. Son témoignage est édifiant : « En accueillant la caravane du Mascot'Tour Can Total, Gabon 2017 qui accompagne « Samba » au siège de l'administration provinciale, nous pouvons nous permettre de dire que nous sommes prêts à accueillir la Can 2017 (...). Pour les populations de l'Estuaire, la sortie de Samba, à travers les communes de Libreville, Akanda et Owendo, marque déjà la fin des préparatifs et donc, le début même de cette grande compétition continentale qu'abrite, pour la deuxième fois, notre pays. Elle sera, nous en sommes persuadés, une autre grande réussite, au regard du sérieux observé dans son organisation. . Les Librevillois, Akandais et Owendois sont déjà certes dans la fièvre de la 31e édition de la coupe d'Afrique des nations de football. Sans pour autant battre le record de l'applaudimètre. Dont la palme d'or, en attendant l'étape d'Oyem, du 26 au 30 décembre 2016, revient, pour l'instant, à Franceville, chef-lieu de la province du Haut-Ogooué.



COMMUNIQUÉ

Depuis quelques années, l'Université Omar Bongo est confrontée à la massification de sa population estudiantine. Afin d'y faire face, les autorités académiques en place ont entrepris, entre autres décisions, de moderniser la procédure d'inscription des étudiants. Cette évolution a connu deux (2) phases. La première phase, initiée dès l'année académique 2013-2014, a vu l'adoption du mode de paiement en ligne des frais d'inscription. L'objectif visé par cette nouvelle procédure, largement éprouvée dans d'autres Universités africaines, était de mettre un terme aux longues files d'attente des étudiants.

En outre, le mode de paiement en ligne permet désormais d'établir la traçabilité des fonds générés par les inscriptions des étudiants. En dépit de la propagande malveillante menée un temps par des forces obscurantistes tapies au sein et à l'extérieur de l'UOB, cette pratique est aujourd'hui définitivement adoptée par les étudiants.

La seconde phase du processus de modernisation de la procédure d'inscription a été lancée dès cette année académique 2016-2017. Elle a consisté en la réorganisation technique de ladite procédure en trois (3) étapes articulées de la manière suivante :

- renseignement et signature de la fiche d'inscription, respectivement par l'étudiant et l'agent administratif agréé ;
- paiement des frais d'inscription via Airtel Money ;
- production instantanée de la carte d'étudiant.

Outre qu'elle raccourcit le circuit et le temps de l'inscription, cette nouvelle procédure permettra dorénavant à l'ensemble des maillons de la chaîne administrative (Départements, Décansats, Scolarité centrale) d'avoir de façon simultanée une connaissance précise des effectifs des étudiants.

Afin de mener à bien le programme des inscriptions au titre de la présente année académique 2016-2017, il été organisé, à l'intention des nouveaux bacheliers et des anciens étudiants, une vaste campagne de publicité par voie d'affichage au sein du Campus de l'UOB et de communiqués diffusés dans les organes de presse écrite (L'Union) et audio-visuels (Gabon Télévision et Radio Campus). Cette campagne d'information a permis d'inscrire huit mille neuf cent quarante neuf (8 949) nouveaux étudiants en onze (11) jours ouvrables, soit du 7 au 18 novembre 2016 ; ce qui constitue une performance notable en comparaison des campagnes d'inscription précédentes qui s'étaient étalées sur toute l'année, faisant ainsi apparaître l'UOB comme une anomalie dans l'univers

académique mondial.

Les réaménagements organisationnels et techniques apportés à la procédure d'inscription ont permis de révéler l'existence au sein de l'institution des réseaux interlopes aux multiples ramifications. Fondé sur la pratique des inscriptions parallèles, ce système frauduleux permettait, entre autres méfaits :

- de délivrer la carte d'étudiant de l'UOB à des individus qui n'en avaient pas qualité, notamment des étrangers en situation administrative irrégulière ;
- d'inscrire en classe ou cycle supérieur des étudiants non-méritants ;
- d'introduire dans les effectifs de l'UOB des personnes dépourvues du titre d'accès à l'Université, notamment le Baccalauréat ou un titre admis en équivalence.

Ce système opaque a également favorisé le phénomène d'étudiants boursiers dits « fantômes » : ceux-ci inscrits à l'UOB uniquement pour jouir de la bourse allouée par l'État. Ces derniers fréquentent assidument des établissements privés quand ils ne sont pas simplement oisifs.

Il va de soi que la mise à nu de toutes ces pratiques délictueuses dérange plus d'un, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'UOB. Les manigances orchestrées par des pseudos leaders étudiants en faveur d'un groupuscule de soi-disant nouveaux bacheliers auxquels les autorités académiques auraient refusé l'inscription à l'UOB, est révélateur du cynisme qui habite ces fossoyeurs de notre institution.

Face à ce qui précède et à ceux-là qui intriguent dans les arènes politiques, le Conseil Rectoral rappelle que l'inscription des étudiants est une démarche purement académique ; elle ne saurait faire l'objet d'une exploitation politicienne. De même, le Conseil Rectoral tient à réitérer sans ambages le caractère intangible du calendrier des inscriptions élaboré au titre de l'année académique 2016-2017.

Fait à Libreville, le 22 décembre 2016



Le Conseil Rectoral